

CANAL D

Bonne et Heureuse année 2025

Une année de développement par la communication

Hebdomadaire d'Informations et de Communication (11ème année) N° 219 du 30 Janvier 2025 **PRIX 250F**

Elections Sénatoriales

La campagne démarre aujourd'hui

- 13 partis politiques et 11 indépendants en lice
- Les ténors de l'opposition optent pour le boycott



Géopolitique

Le "bye bye" irréversible du Mali, du Burkina Faso et du Niger à la CEDEAO



LOFI 2025

P.4

L'OTR en campagne de vulgarisation



KPOVE-ZION

P.6

5ème édition du séminaire des serviteurs de Dieu

" Que l'œuvre du seigneur soit votre objectif " dicit l'Evangeliste Noumonvi



HADJ 2025

P.6

Les inscriptions sont ouvertes





CIRCULAIRE

N° 001/2025/OTR/CG/CI

RELATIVE AU REHAUSSEMENT DU SEUIL D'ASSUJETTISSEMENT A LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (TVA)

La loi n° 2024-007 du 30 décembre 2024 portant loi de finances, exercice 2025, a rehaussé le seuil d'assujettissement à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), fixé par l'article 177 du Code Général des Impôts (CGI). Ce seuil, initialement de soixante millions (60 000 000) de francs CFA, est porté à cent millions (100 000 000) de francs CFA.

Ainsi, pour compter du 1er janvier 2025, sont tenues de facturer et de reverser la TVA, les personnes physiques ou morales qui effectuent d'une manière indépendante à titre habituel ou occasionnel, une ou plusieurs opérations soumises à la taxe, quels que soient le statut juridique de ces personnes, leur situation au regard des autres impôts et la forme ou la nature de leur intervention, lorsqu'elles réalisent un chiffre d'affaires supérieur à cent millions (100 000 000) de francs CFA.

De ce fait, l'assujettissement à la TVA des entreprises qui sont au régime du Réel sans TVA, sous réserve des entités exonérées, prend effet à compter du premier (1er) jour du mois du franchissement du chiffre d'affaires ci-dessus indiquée.

Les assujettis au 31 décembre 2024, dont le chiffre d'affaires n'atteint pas le nouveau seuil, continuent d'observer leurs obligations déclaratives et de paiement pendant trois (03) exercices consécutifs conformément à l'article 177 alinéa 3 du CGI.

En conséquence, durant cette période triennale qui court du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027, toutes les entreprises relevant du régime du

Page 1/2

41, Rue des Impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

réal avec TVA suivant l'ancien seuil, conservent leur statut d'assujettis ainsi que les obligations fiscales y relatives. Elles restent, à cet effet, redevables de l'accomplissement de leurs obligations habituelles de facturation, de collecte, de déclaration et de versement de ladite taxe indépendamment du rehaussement de seuil intervenu.

Elles perdront leur statut d'assujettis si à l'issue de cette période, leur chiffre d'affaires reste inférieur au nouveau seuil de cent millions (100 000 000) de francs CFA.

Cependant, les entreprises assujetties sur la base de l'ancien seuil qui souhaitent renoncer à leur assujettissement du fait du non franchissement du nouveau seuil avant l'expiration du délai de trois (03) ans susmentionné, doivent introduire une demande de changement de régime auprès du Commissaire des Impôts.

En ce qui concerne les entreprises ayant volontairement opté pour leur assujettissement à la TVA, elles sont tenues de poursuivre leurs obligations déclaratives et de paiement pour une période de cinq (05) ans à compter du 1er janvier suivant l'exercice de leur option, conformément à l'article 176 alinéa 2 du CGI.

Pour rappel et ce conformément aux dispositions de l'article 177 alinéa 2 du CGI, indépendamment du seuil du chiffre d'affaires réalisé, les personnes morales ou physiques exerçant une profession libérale ainsi que les titulaires de charges et offices, sont assujettis de plein droit à la taxe sur la valeur ajoutée. Il en est de même pour les personnes physiques ou morales exerçant la profession de commissionnaires de transports aériens et/ou maritimes, d'agents de fret aérien et maritime, de commissionnaires agréés portuaires, des consignataires de navire et les professions d'expertise maritime.

Le Commissaire des Impôts est chargé de l'application de la présente circulaire qui prend effet à compter du 1er janvier 2025 et sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Lomé, le 14 janvier 2025

Le Commissaire Général p. l.

Philippe Koton B. TOHODIE

Page 2/2

41, Rue des Impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



COMMUNIQUE

RELATIF A LA PERCEPTION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE UNIQUE (TPU) DES TRANSPORTEURS ROUTIERS

N° 001/2025/OTR/CI/DOFG/Bureau TVM/TPU-TR

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la **Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers** communément appelée « trimestre » que la perception de ladite taxe au titre du quatrième trimestre 2024 se poursuit conformément aux dispositions de l'article 57 du Livre des Procédures Fiscales.

Les contrôles du paiement de ladite taxe débutent pour compter du **01 février 2025** sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé le 22 janvier 2025

Philippe Koton B. TOHODIE

Le Commissaire Général p.l.

41, Rue des Impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS/EXPORTATEURS

N° 002/2025/OTR/CG/CDDI/DEL

Le Commissaire des Douanes et Droits Indirects de l'Office Togolais des Recettes (OTR) rappelle aux opérateurs économiques que pour le compte de l'année 2025, les diverses soumissions cautionnées en douane doivent être renouvelées au plus tard le 31 janvier 2025 dans les conditions suivantes :

TYPES DE SOUMISSIONS CAUTIONNEES EN DOUANE	MONTANTS
Admission temporaire	Cinq millions (5 000 000) francs CFA
Entrepôt fictif	Dix millions (10 000 000) francs CFA
Entrepôt industriel/spécial	Vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA
Commissionnaire en Douane Agréé	Vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA
Magasin et Aire de Dédouanement (MAD)	Cinquante millions (50 000 000) francs CFA
Magasin et Aire d'Exportation (MAE)	Vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA
Crédit d'enlèvement	Un minimum de cinquante millions (50 000 000) francs CFA

Ces soumissions cautionnées, valables du 1er janvier au 31 décembre 2025, constituent un préalable pour l'acceptation des marchandises sous les différents régimes y afférents et pour la recevabilité des déclarations introduites par les Commissionnaires en Douane Agréés.

Par ailleurs, les créanciers redevables au titre de l'année 2024 sont conviés à solder leurs comptes, au plus tard le 31 janvier 2025.

Le Commissaire des Douanes et Droits Indirects compte sur le civisme de tous pour le respect des dispositions du présent avis

Fait à Lomé le 23 janvier 2025

Koussou A. K. ESSIEN

Le Commissaire des Douanes et Droits Indirects

41, Rue des Impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

41, Rue des Impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Pour vos annonces et reportages, contactez les numéros suivants : (00228) 91 42 55 00 / 98 67 08 37.

Elections Sénatoriales :

La campagne démarre aujourd'hui

La campagne pour les sénatoriales du 15 février 2025, démarre officiellement ce jeudi 30 janvier 2025, sur l'ensemble du territoire national. Ce scrutin qui permettra d'élire 41 sénateurs, constitue, l'une des dernières étapes qui viendra consacrer le basculement total du Togo, total dans la 5ème République qui nombre d'acteurs politiques continuent de contester.

Au terme de la campagne qui débute jeudi, 41 sénateurs seront élus au suffrage indirect par les grands électeurs. Il s'agit des conseillers municipaux et régionaux.

Des 41 sénateurs, il sera élu, un (1) sénateur par préfecture, à la différence des préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé où deux (2) sénateurs seront respectivement élus. À ce nombre, viendront s'ajouter les 20 sénateurs nommés par le Chef de l'Etat pour porter le nombre total à 61 sénateurs.

Si la campagne qui débute jeudi, ne sera pas celle du grand public, il n'en demeure pas moins que nombre de citoyens sont aux aguets pour connaître les futurs sénateurs.

Au total, 89 candidats sont en lice pour les 41 sièges à pourvoir, dont 78 issus de 13 partis politiques en l'occurrence : UNIR, CAR, ADDI, CPP, MCD, NET, PDR, UFC, FPP, MPDD, CLE, BATIR et Togo Autrement. À ces formations s'ajoutent 12 listes indépendantes aux noms évocateurs tels que « Dame-Nature », « Les 2 bisons », « Enfin le Sourire » ou encore « Les Écologistes ».

L'unanimité ne sera pas au rendez vous

Si plusieurs partis d'opposition ont choisi de participer à ces élections,

des formations majeures de la scène politique, comme l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) de Jean-Pierre Fabre, les Forces Démocratiques pour la République (FDR) de Me Dodji Apévon, ou encore la Dynamique pour la majorité du peuple (DMP) dirigée par Brigitte Adjagabo-Johnson, ont opté pour le boycott. Selon ces dernières l'hyper domination du parti UNIR rend inévitables ces élections avec les grands électeurs acquis dans une quasi majorité au pouvoir. Ces formations politiques dénoncent un processus qu'elles jugent biaisé et contestent la réforme constitutionnelle de mai 2024 ayant instauré la 5ème République.

Le choix de l'ANC, des FDR et de la DMP de rester



en marge reflète les fractures profondes au sein de l'opposition togolaise, partagée entre participation à des institutions jugées verrouillées et rejet total d'un système politique dominé par le parti au pouvoir, UNIR.

Pourquoi un sénat ?

La mise en place du sénat s'inscrit dans le cadre de la réforme institutionnelle promulguée le mai 2024. Selon cette nouvelle Constitution, le Sénat jouera un rôle

central dans l'élaboration législative, examinant en première instance les projets de loi avant leur transmission à l'Assemblée nationale.

Cette évolution institutionnelle consacre également la transition vers un régime parlementaire. Une fois le Sénat installé, les deux chambres du Parlement devront procéder à l'élection d'un président de la République au rôle symbolique, tandis que l'essentiel du pouvoir exécutif sera concentré entre les mains

du président du Conseil, issu du parti majoritaire à l'Assemblée nationale.

Ces élections sont une formalité pour le parti Unir qui a dans la poche la quasi majorité des grands électeurs. Et somme toute, la fonction de président du conseil devrait sans surprise revenir à Faure Gnassingbé, dont le parti UNIR contrôle 108 des 113 sièges de députés, à la suite des élections législatives du 29 avril dernier.

F.P.



Cette année, pour éviter les pénalités, j'ai décidé de payer ma TVM avant le

1^{er} AVRIL 2025

Ensemble, contribuons à l'entretien de notre réseau routier.


8201

**POUR TOUTES
INFORMATIONS**

 Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Récépissé N° 0469/21/01/13
 Edité par CANAL D GROUP
 RCCM N°TG-LOM 2016 B 1587
 02BP 20370 Lomé 02 Togo
 Tél : 00228 91 42 55 00 / 98 67 08 37

Email : journalcanal.d@gmail.com
 Casier maison de la presse : N°19
 Siège : Agoè Démakpoè, Von face à la microfinance COCEC ; en face de l'EPL SALOMON

Directeur de Publication
 Jean Legrand POLORIGNI

Rédaction
 Francis Parreira
 Jean Legrand
 Timothée Adjogla
 Yvette Sossou

Infographie : Impact Communication
 Imprimerie : Direct Print

LOFI 2025 :

L'OTR en campagne de vulgarisation

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a lancé, le 22 janvier 2025, une importante campagne de vulgarisation de la loi de finances n°2024-007, adoptée le 27 décembre 2024, pour l'exercice 2025. Objectif : expliquer à toutes les couches socio-économiques les nouvelles mesures fiscales inscrites dans la loi de finances cette année.

La cérémonie de lancement, tenue à Lomé en présence du Commissaire Général de l'OTR, Philippe Tchodié, marque le début d'un processus qui s'étendra sur tout le territoire national. Cet exercice qui va s'étendre aux autres corporations sur toute l'étendue du territoire, a démarré avec les techniciens (comptables et experts fiscaux). Ce cadre d'échanges a permis d'associer le secteur privé aux discussions sur la loi de finances, un geste salué par les partenaires économiques.

Concrètement, les nouvelles dispositions prévoient des mesures pour soutenir l'économie, comme la réduction de 50 % des droits de douane sur le gazole destiné aux industriels. Des ajustements fiscaux ont également été apportés pour faciliter les investissements.

Le budget de l'État pour l'exercice 2025 est pro-

jeté à 2 396,6 milliards de francs CFA en ressources et charges, enregistrant une hausse de 6,3 % par rapport à la loi de finances rectificative de 2024, qui s'élevait à 2 254,6 milliards de francs CFA. Ce budget reflète les ambitions du gouvernement en matière de soutien au secteur privé et de promotion de l'investissement.

Parmi les nouvelles mesures, un régime spécial de droits d'accises à taux réduits est désormais appliqué aux produits naturels issus des petites et moyennes entreprises et industries locales, à condition qu'ils soient certifiés par les organismes d'État. De plus, une réduction de 50 % est accordée sur le montant du droit de douane liquidé sur le gasoil destiné aux machines et engins mobiles non routiers des industries dûment habilitées.

La liste des entreprises bénéficiaires, ainsi que les vo-



La table d'honneur



L'assistance

lumes annuels de gasoil admis pour chaque entreprise, sera publiée par arrêté interministériel.

" Des observations ont été formulées concernant des mesures qui n'ont pas été prises en compte dans la loi. Nous les avons enregistrées et les soumettrons au gouvernement pour la prochaine loi.

Par ailleurs, nos partenaires ont exprimé leur satisfaction quant à certaines mesures qui ont été prises en compte ", a déclaré Kambatibe Konlani, directeur de la communication et des services aux usagers de l'OTR.

Ce processus de vulgarisation témoigne de la volonté du gouvernement de

renforcer la transparence et le dialogue avec les acteurs économiques. En associant étroitement le secteur privé à l'application de la loi de finances, l'OTR et les autorités togolaises entendent poser les bases d'une économie plus inclusive et dynamique pour l'année à venir.

La rédaction

Dossier :

Au port autonome de Lomé, les réformes de l'OTR font recette

Sur la vaste étendue salée où se croisent cargos imposants et chalutiers modestes, le port de Lomé, inauguré le 26 avril 1968, hisse les voiles d'une renaissance complète. À la faveur d'une modernisation opérée en profondeur, les formalités douanières se délestent de leurs lourdeurs et les transactions prennent le large vers une efficacité autrefois non atteinte. Autant d'avancées qui font de ce lieu un carrefour maritime en Afrique de l'Ouest, sous l'influence de l'Office togolais des recettes (OTR) qui en est pour quelque chose.

Mardi, jour ouvrable au port autonome de Lomé. La brise accompagne les va-et-vient des marées, sous les cris stridents des oiseaux de mer. Sur place, on sent et ressent la métamorphose de ce géant bordé par l'océan Atlantique. Derrière cette transformation qui fait danser les vagues autour des quais, l'OTR tient la barre, comme un capitaine de navire, déroulant des réformes pour plus de célérité et de sérénité.

La douane, un domaine d'intervention de l'OTR

Créé par la loi de décembre 2012 et rendu opération-

nel en 2014, l'Office togolais des recettes couvre plusieurs champs d'activité pour financer les projets socioéconomiques du pays. Outre le cadastre, le foncier et autres, il s'occupe des opérations douanières.

Un recensement effectué en 2022 a permis de dénombrier 13 280 unités économiques dans la région maritime, l'espace géographique abritant le port autonome. Une partie de ces unités participe activement au fonctionnement du port et du marché togolais en général.

Norbert est le PDG d'une boîte de distribution de produits divers importés. Il est



Un terminal à conteneurs au port autonome de Lomé séduit par la refonte totale du système douanier sur la plateforme portuaire : " Plusieurs processus simplifiés par l'OTR nous permettent de gagner en temps et en argent. Les taxes que nous payons en retour sont appropriées ".

Un Code des douanes au goût du jour

Un nombre de réformes effectuées améliorent la transparence des opérations et le climat des affaires. Au rang de celles-ci figure l'adoption en 2018 du Code des douanes qui succède à celui de 2014 et op-

timise l'administration douanière.

Depuis son apparition, les opérateurs économiques " exercent dans un cadre qui garantit un service de qualité ", constate Sani Yaya, ministre de l'Économie à l'époque.

Grand instrument de lutte contre la pauvreté, ce Code met à la portée de l'administration douanière les clés indispensables pour mieux mobiliser les ressources domestiques et permettre au gouvernement de soutenir sa politique de développement.

La dématérialisation, l'atout maître du port

L'opérationnalisation de l'OTR s'est accompagnée de la dématérialisation du certificat d'origine. Abolo, un douanier à la retraite, accepte de nous parler de ce certificat qu'il définit comme un document officiel qui atteste le pays d'origine d'un produit exporté. " Il est utilisé pour déterminer la provenance des marchandises et bénéficier de traitements spécifiques, comme des réductions tarifaires ou des exemptions de droits de douane, dans le cadre d'accords commerciaux entre pays. C'est surtout un moyen de lutte contre les fraudes ".

En choisissant de dématérialiser le certificat d'origine, les autorités ont mis en place une plateforme qui offre aux usagers l'opportunité d'effectuer gratuitement leur

Suite à la page 5

Dossier :

Au port autonome de Lomé, les réformes de l'OTR font recette

Suite de la page 4

demande et de recevoir le certificat en ligne. Une réforme qui a pour résultat la baisse du délai de délivrance. " Il est passé de 48 heures à moins de 6 heures ", nous assure le transitaire Koami.

Un autre changement apporté est la réduction du nombre de documents exigibles pour le contrôle de déclaration en douane. Cette réforme rend souple la vérification et, par-dessus tout, les documents sollicités par l'opérateur lui sont maintenant transmis en ligne.

Toujours dans cet élan, la digitalisation des procédures dans le Système douanier automatisé est intervenue. Sydonia World couvre la plupart des procédures du commerce extérieur, gère les manifestes, les déclarations en douane, les opérations comptables, les procédures de transit et de régimes économi-

tion en détails ainsi que les originaux des documents de dédouanement contre un dépôt physique précédemment".

D'un autre côté, le business de véhicules fait vivre le port. L'OTR a introduit en novembre 2024 une innovation. Désormais, le traitement des demandes d'immatriculation est entièrement digitalisé pour tous les véhicules entrant au port de Lomé.

La plateforme permet de rationaliser et de suivre toutes les étapes de l'immatriculation, offrant ainsi un accès direct aux informations douanières et fiscales nécessaires. Grâce à cette dématérialisation en vogue au port, d'autres documents sont délivrés en ligne par la douane, comme le bon à conduire, le bon à embarquer, le bon à enlever, le bon à entreposer, le bon à expédier, le bon à sortir d'entrepôt, le certificat de vi-



Un employé travaillant sur l'interface dédiée

sage au scanner de LCT qui fonctionne maintenant 24 heures sur 24.

Halte à l'insécurité et aux activités illicites

En ce sens, l'Unité spéciale d'intervention douanière (Usid) a été créée. Elle intervient de façon rapide et efficiente en cas d'alerte de déroulement d'une activité illicite. Selon Lloyd's List, une revue londonienne, le port de Lomé maintient en 2024 sa position de leader en Afrique de l'Ouest et en Afrique subsaharienne pour la 4^e année consécutive, avec un trafic de 1,91 million d'équivalents vingt pieds (EVP, unité de mesure qui exprime la capacité d'un conteneur standard d'une longueur d'environ 6,1 mètres).

En matière de sécurité, un important dispositif est en place, notamment la création d'un corps spécial dénommé " Les abeilles ". Il contrôle les accès à l'installation portuaire et assure la patrouille sur toutes les zones d'activités du port. " C'est notre devoir de veiller au grain de sorte que tout le monde soit en sécurité et puisse faire son travail dans une quiétude sur le site ", nous confie Agbéto, membre de cette patrouille.

Ce dispositif sécuritaire répond aux exigences du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (Code ISPS). Par ailleurs, " la protection de l'environnement est un point pris en compte, avec la promotion des bonnes habitudes de salubrité ", fait savoir le gros bras.

Des réformes qui font du bien à la population

De 2018 à 2022, le trafic global de la plateforme portuaire a crû de 34,6 %. Il est notamment passé de 22 à 30 millions de tonnes de marchandises. En termes de chiffres d'affaires, le port est passé de 29 à

39 milliards de francs CFA sur la durée susmentionnée. Plus de 40 milliards de francs ont été faits en 2023 et 1 554 navires ont accosté.

Comme consécration, le port de Lomé a reçu le prix du Meilleur trafic transit et transbordement en 2022 et celui de la Meilleure politique de système de management intégré, décernés par l'Association des ports d'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC). La première distinction récompense l'efficacité des opérations de la plateforme et la seconde souligne l'obtention de 4 certifica-

Les 990,1 milliards de francs de recettes (dont 171 milliards de droits de douane) collectées par l'OTR en 2023 représentent une contribution majeure au financement des politiques publiques. Un petit calcul rapide permet de vite s'éblouir. Avec seulement un dixième de ces recettes, soit 99,01 milliards, le Togo pourrait construire jusqu'à 6 hôpitaux de référence du même type que Dogta-Lafié, chacun estimé à 15 milliards de francs. Ou encore, considérant la réalité que la Maison des jeunes de Lomé, espace de plus de 1 500 places pour favoriser leur inclusion socioéconomique, est estimée à 1,2 milliard. Avec un dixième des recettes de l'OTR, il serait possible de construire 82 Maisons de ce genre.

Ces exemples à la volée schématisent l'impact que peuvent avoir les actions de l'OTR qui drainent des fonds colossaux. Tout bien considéré, le consentement volon-



Des citoyens aux guichets pour remplir leur devoir

ques.

Au Guichet unique du commerce extérieur, le constat était que plusieurs importations en provenance du Togo faisaient l'objet de fausses déclarations en douane. C'était une perte fiscale considérable pour les administrations de ces pays. Cela a fait appliquer ce système d'interconnexion utilisé par une centaine de pays. Depuis, il écourte les délais de dédouanement, supprime les faux frais, établit les statistiques du commerce extérieur dans les meilleurs délais, fournit des données fiables pour la lutte contre la fraude douanière, la contrebande et la contrefaçon.

L'im confirme qu' vier 2019, naires en d consignata teurs et les tenus électronique via Sydonia

Moins de contacts physiques il y a, mieux c'est

Ils sont souvent à l'origine des pots-de-vin et des mauvaises tractations qui mettent en péril les opérations et l'économie nationale. Pour ce faire, les procédures d'enlèvement des marchandises à la brigade ont été mises en ligne pour limiter le contact physique entre les opérateurs économiques et les agents de douane.

Aussi, l'interconnexion entre Sydonia World et le système du manutentionnaire Lomé Container Terminal (LCT) entraîne la rapidité dans le traitement des dossiers. À partir de 2020, une solution web permet à LCT d'encourager sa clientèle à générer les factures et à effectuer le paiement en ligne via Nsia Banque.

À ces progrès s'ajoutent la réduction des délais de dépôt du manifeste (document officiel qui liste en détail les marchandises transportées à bord d'un navire), la réduction des délais d'attente pour le pas-



Des véhicules d'occasion stationnés au port de Lomé

tions ISO (45 001, 14 001, 27 001 et 9 001).

La réorganisation du port insuffle une dynamique de développement économique bénéfique au pays et aux ménages. En rendant le port plus compétitif, elle lui permet d'attirer davantage d'investissements étrangers. Pour l'État, ces gains se traduisent par une hausse significative des recettes fiscales estimées à plusieurs milliards de francs, réinjectées dans des secteurs clés comme l'éducation, la santé, les infrastructures de base... Les retombées sont palpables : une baisse des prix sur certains produits importés, grâce à des coûts logistiques réduits, la création d'emplois dans des activités connexes telles que le transport, la logistique et la manutention réduisant le taux de chômage.

taire à l'impôt est impératif, c'est une voie sûre pour mériter les services publics, participer à son propre développement et à celui des autres. En d'autres termes, le civisme fiscal est comme semer une graine dont les fruits ne tardent jamais à se concrétiser.

Le port autonome de Lomé flotte désormais sur des eaux claires grâce aux réformes audacieuses de l'Office togolais des recettes. Entre modernisation de l'infrastructure, simplification des formalités et allègements fiscaux, le changement sur le site noie toutes les complexités administratives, faisant respirer un air frais aux opérateurs. Comme un marin et sa boussole, le port et les réformes ne font désormais qu'un, unis et indivisibles.

Timothée Adjogla

5ème édition du séminaire des serviteurs de Dieu à Kpové-Zion

"Que l'œuvre du seigneur soit votre objectif" dicit l'Évangéliste Noumonvi

La 5ème édition du séminaire des serviteurs de Dieu s'est tenue du 22 au 24 janvier 2025 au camp de prière "Jésus est la Solution" à Kpové-Zion (15 km à l'est de Notsè). Cette rencontre spirituelle, 5ème du genre a réuni plus de 5000 pasteurs et leurs épouses venus de tous les coins du monde pour un temps d'échange et d'impactation pour leurs différents ministères.

Venus de près d'une vingtaine de pays dont notamment, la France, la Belgique, l'Italie, le Canada, les Etats-Unis, le Brésil, Haïti, la Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire, le Zimbabwe, le Malawi, le Rwanda, le Ghana, le Bénin, pour ne citer que ceux-ci, les hommes de Dieu et leurs épouses étaient au rendez-vous

pasteurs et de leurs épouses a été marquée par des témoignages dont l'objectif est d'exhorter les pasteurs à demeurer fermes dans leur engagement à servir Dieu. Que ce soit le Dr Toussaint pasteur haïtien qui exerce son ministère en France, le Dr Jacques Malouna pasteur venu du Canada, le Bishop Alfred



L'évangéliste Noumonvi s'adressant aux serviteurs de Dieu

de Dieu qui est selon lui, "un sacerdoce" et un don de soi. Il a ensuite appelé ses collègues à plus d'engagement pour impacter positivement le monde entier. Il a tiré son message du livre de Jonas chapitre 1, verset 9. Jonas, explique-t-il, est un serviteur de Dieu qui a raté sa carrière à travers le mensonge et l'esprit de désobéissance au Créateur, une attitude qu'il ne convient pas de reproduire. C'est pourquoi, il a exhorté ses pairs à bannir tout ce qui peut entraver l'œuvre de Dieu sur terre. Il a aussi demandé aux pasteurs à faire un don de soi

de Dieu qui est selon lui, "un sacerdoce" et un don de soi. Il a ensuite appelé ses collègues à plus d'engagement pour impacter positivement le monde entier. Il a tiré son message du livre de Jonas chapitre 1, verset 9. Jonas, explique-t-il, est un serviteur de Dieu qui a raté sa carrière à travers le mensonge et l'esprit de désobéissance au Créateur, une attitude qu'il ne convient pas de reproduire. C'est pourquoi, il a exhorté ses pairs à bannir tout ce qui peut entraver l'œuvre de Dieu sur terre. Il a aussi demandé aux pasteurs à faire un don de soi

de Dieu qui est selon lui, "un sacerdoce" et un don de soi. Il a ensuite appelé ses collègues à plus d'engagement pour impacter positivement le monde entier. Il a tiré son message du livre de Jonas chapitre 1, verset 9. Jonas, explique-t-il, est un serviteur de Dieu qui a raté sa carrière à travers le mensonge et l'esprit de désobéissance au Créateur, une attitude qu'il ne convient pas de reproduire. C'est pourquoi, il a exhorté ses pairs à bannir tout ce qui peut entraver l'œuvre de Dieu sur terre. Il a aussi demandé aux pasteurs à faire un don de soi

mais nous (ndlr, les pasteurs présents) nous finirons notre carrière", a-t-il conclu avant de convier toute l'assistance à des prières intenses.

Dans l'après-midi du vendredi 24 janvier, l'assemblée des serviteurs des Dieu, dans une même communion de foi, ont prié chacun pour la paix, la protection des dirigeants et des populations de leurs pays respectifs.

Ce séminaire des serviteurs de Dieu a laissé place à un autre, celui des cadres, hommes et femmes d'affaires chrétiens du Togo. Il a pour but de confier leurs activités et leurs familles entre les mains de Dieu en ce début d'année.

Rappelons que Paul Dodji Noumonvi est un télé-évangéliste, fondateur du Camp de prière "Jésus est la Solution" et de l'Eglise du même nom au Togo et au Bénin. Le camp de prière accueille plus de 10 000 participants venant des pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie.



Les serviteurs de Dieu présents

du camp de prière "Jésus est la solution" les 22, 23 et 24 janvier avec l'évangéliste Noumonvi Dodji Paul.

Placé sous le thème : "les serviteurs de Dieu et leurs difficultés", ce séminaire avait pour objectif de rassembler les pasteurs du monde entier et leurs épouses afin de leur donner les armes nécessaires à travers la prière pour faire face efficacement aux difficultés rencontrées dans leurs ministères.

Cette rencontre spirituelle est une initiative de 63 pasteurs togolais, lesquels ont décidé de se rassembler avec leurs coreligionnaires des autres pays d'Afrique et au-delà afin de prier et implorer Dieu pour des solutions aux difficultés rencontrées dans leurs missions pastorales.

Ce camp qui accueille en début de chaque année cette rencontre hautement spirituelle a été mis à la disposition des pasteurs par l'évangéliste Paul Dodji Noumonvi, par ailleurs parrain du séminaire. Le Choix de ce camp de prière par les 63 pasteurs n'est pas anodin, il est un lieu où le Saint-Esprit se manifeste puissamment à travers des prières et qui draine des milliers de fidèles à la recherche de solution à travers Jésus.

Évangéliser et sauver les âmes

L'apothéose de ces trois jours de rencontres des

Batabazi du Rwanda, le pasteur Parrinello Fédéric de la Belgique et Mme pasteur Abitor Makafui du Togo, les témoignages se recourent. Ils ont donc invité leurs pairs des pays du monde entier à garder les préceptes du seigneur Jésus Christ, à se détourner du mal en menant une vie de sanctification. Le Dr Alfred du Rwanda a rendu grâce pour l'immense travail de Dieu à travers son serviteur, l'Évangéliste Paul Dodji Noumonvi dans tout le monde entier et particulièrement au camp de prière "Jé-

Dans son message à l'endroit de ses pairs, l'Évangéliste Noumonvi a remercié Dieu pour la vie de ses serviteurs (pasteurs) de par le monde et particulièrement pour ceux qui ont fait le déplacement de Kpové-Zion pour assister à la 5ème édition du séminaire.



Les orateurs

"Que l'œuvre du seigneur soit votre objectif"

Après avoir fait la genèse de son camp de prière, il a exhorté ses coreligionnaires au sens de "sacrifice" dans l'œuvre

dans leurs ministères, ce qui passe par une renonciation de leur propre volonté pour se consacrer à celle du Seigneur.

"Par sa désobéissance, Jonas n'a pas terminé sa carrière,

D'innombrables enfants de Dieu retrouvent le chemin du salut pendant chaque programme de réveil spirituel organisé par ce ministère.

La rédaction

Hadj 2025 :

Les inscriptions sont ouvertes

C'est bientôt l'heure pour les fidèles de Mahomet d'accomplir les rites du 5ème pilier de l'Islam. Les inscriptions sont donc ouvertes pour permettre aux désireux de se rendre en temps et heure au pèlerinage à la Mecque.

La Commission Nationale du Hadj (CNH) présidée par le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière, Awaté Hodabalo, rappelle que la date limite des inscriptions est fixée au 28 février. Il faut préciser que au-delà de cette date, le système d'inscription électronique en Arabie Saoudite sera définitivement inaccessible le 1er mars 2025.

Pour faciliter les démarches, la CNH a mis en place

un processus simplifié. Ainsi, à partir du 1er février, les pèlerins pourront effectuer les formalités administratives et sanitaires nécessaires, notamment l'obtention ou le renouvellement de leur passeport et les vaccinations obligatoires, directement sur le site de la direction générale de la documentation nationale. Ce regroupement des démarches vise à optimiser le temps et à simplifier la procédure pour les candidats.

Près de 2500 Togolais



Awaté Hodabalo, ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière

ont participé au Hadj l'année dernière, et la CNH espère un nombre similaire, voire supérieur, cette année.

La CNH encourage vivement les candidats à se renseigner dès maintenant et à finaliser leur inscription avant la date

limite du 28 février. Toute attente pourrait malheureusement compromettre leur participation au Hadj 2025. Des informations complémentaires sont disponibles auprès des services de la CNH.

La rédaction

Géopolitique :

Le "bye bye" irréversible du Mali, du Burkina Faso et du Niger à la CEDEAO

Leur divorce est acté. Un an après avoir annoncé leur volonté de se retirer de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), les régimes militaires au pouvoir au Mali, au Burkina Faso et au Niger sont officiellement sortis de l'instance ouest-africaine, mercredi 29 janvier.

Les trois juntas se sont unies au sein d'une nouvelle organisation, l'Alliance des États du Sahel (AES) un an après avoir claqué la porte de l'organisation régionale ouest-africaine. À cette même date, un passeport commun entre en vigueur pour les ressortissants des pays membres de l'AES.

Un an après leur retrait unilatéral, qu'ils avaient qualifié d'"irréversible", leur décision de sortir de la Cedeao est désormais effective. Le 28 janvier 2024, le Mali, le Burkina Faso et le Niger avaient en effet annoncé, de façon tonitruante, quitter la Cedeao. À l'époque, en raison des statuts de l'organisation régionale ouest-africaine, cette décision devait respecter un délai d'un an.

Un an après, les trois pays ont multiplié les annonces de mutualisation, comme pour souligner leur

fre une nouvelle opportunité de parvenir à une fraternité réelle, une solidarité réelle, une autre façon d'arriver à une intégration réelle, sans ingérence, sans manipulation, mais aussi sans esprit de domination d'un pays par un autre", selon le titre burkinabè.

Ce sera donc chose faite mercredi, les trois pays ayant ignoré l'appel de la Cedeao à prolonger la période de six mois pour tenter de trouver une solution.

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger désormais unis dans une confédération, l'Alliance des États du Sahel (AES), accusent la Cedeao d'avoir imposé à leur rencontre des sanctions "inhumaines, illégales et illégitimes" après les putschs qui les ont portés au pouvoir.

Ils estiment aussi que l'organisation ouest-africaine ne les a pas suffisamment aidés à lutter contre les vio-



Le chef du régime militaire du Niger, le général Abdourahamane Tiani (g), accueille son homologue malien, le colonel Assimi Goita (d) à l'aéroport de Niamey, le 6 juillet 2024 au Niger

ment pour rétablir le président déchu et imposé de lourdes sanctions économiques à Niamey, aujourd'hui levées.

Les trois pays vont mettre en circulation ce mercredi leur propre passeport commun et ont annoncé pour bientôt une armée unifiée de 5.000 hommes pour combattre les jihadistes.

Si pour le moment la libre circulation des personnes entre les deux espaces reste d'actualité, le départ des trois pays ne devrait pas être sans conséquence.

traîneraient des jihadistes, et accuse également son voisin nigérian de "servir de base arrière" pour le "déstabiliser", ce que les deux pays côtiers nient.

La main tendue du Togo et du Ghana

Dans la sous-région les cartes diplomatiques ont donc été rebattues, accentuant l'influence du Togo qui joue les médiateurs et dont le port, à Lomé, permet l'approvisionnement des pays enclavés de l'AES.

Le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey, a récemment déclaré que son pays n'excluait pas de rejoindre l'AES.

Le Togo a une "vision à court terme", basée sur des "calculs d'intérêts économiques" qui vont "affaiblir la Cedeao", estime Gilles Yabi.

Si la Cedeao perd un quatrième membre comme le Togo, avec son accès maritime, "on peut se demander dans quel état elle pourra subsister", dit Rinaldo Depagne, directeur adjoint Afrique à l'International Crisis Group (ICG).

L'AES "essaie de convaincre les autres pays que la Cedeao ne fonctionne pas et qu'ils sont une alternative crédible... Ils ont compris qu'ils ne pourraient pas survivre seuls", glisse une source diplomatique occidentale.

Preuve de cette reconfiguration diplomatique, le Ghana du nouveau président élu John Dramani Mahama tend lui aussi la main à l'AES.

En fonction depuis le 7 janvier, il a reçu lors de son

investiture le chef de la junta du Burkina Ibrahim Traoré, puis le Premier ministre malien Abdoulaye Maiga, et déjà annoncé la nomination d'un envoyé spécial pour l'AES.

"Le nouveau président n'a pas la même position de principe envers les putschs que ses prédécesseurs. La question qui se pose maintenant, c'est est-ce qu'on on peut être avec l'AES et avec la Cedeao en même temps", s'interroge Rinaldo Depagne.

"Cedeao des peuples"

Cette rupture a soulevé des débats sur la nécessité pour la Cedeao de "retourner à son agenda strictement économique et d'abandonner les principes de droit et de démocratie", relève Gilles Yabi qui prédit que des relations bilatérales vont demeurer pour "préserver des relations économiques" et "faire face aux défis sécuritaires".

Les violences jihadistes qui ont fait des dizaines de milliers de morts au Mali, au Niger et au Burkina Faso en une décennie, se sont étendues aux pays côtiers, notamment le Bénin et le Togo.

"Tout le monde est conscient de la nécessité d'une réforme de la Cedeao, vers une Cedeao des peuples. L'AES peut être un laboratoire...", conclut un ancien ministre ouest-africain qui a l'oreille des juntas sahéliennes.

La Cédéao veut calmer le jeu

En attendant, malgré les nouveaux passeports émis par les pays de l'AES, la Cédéao, dans un geste qu'elle qualifie de solidarité, a déclaré, ce mercredi, que les passeports de la Cédéao des ressortissants du Mali, du Niger et du Burkina Faso restent valides. Ceux-ci bénéficient également, jusqu'à nouvel ordre, du droit de circulation, de résidence ou encore d'établissement sans visa dans les pays de la Cédéao.

CD Avec Tv5 monde et courrier international



Des partisans de l'AES

volonté d'impulser un modèle d'intégration sous-régionale différent, sinon concurrent, à celui de la Cedeao.

Les ministres des Affaires étrangères des trois pays se sont réunis ce 26 janvier à Ouagadougou, au Burkina Faso, afin de travailler sur les détails de cette sortie, rapporte Le Faso. À cette occasion, Abdoulaye Diop, le chef de la diplomatie malienne, a vanté un "esprit AES", tout en affirmant que le retrait de la Cedeao "of-

lences jihadistes et qu'elle est inféodée à la France.

L'ancienne puissance coloniale est devenue l'ennemi commun de ces juntas qui privilégie désormais des partenariats avec des pays comme la Russie, la Turquie ou l'Iran.

Une Cedeao fragilisée

La rupture a été consommée après le coup d'Etat au Niger, en juillet 2023, quand la Cedeao avait menacé d'intervenir militaire-

Cela va "fragiliser la Cedeao dans sa capacité à réguler notamment les crises politiques dans l'espace régional", explique à l'AFP Gilles Yabi, fondateur du groupe de réflexion ouest-africain Wathi.

Car l'AES et certains pays de la Cedeao se regardent désormais en chiens de faïence.

Le Niger refuse par exemple d'ouvrir sa frontière avec le Bénin, qu'il accuse d'accueillir des bases où s'en-



Togocom

devient

Yas